

Boralex annonce l'acquisition de 90,5 MW en France dont 34,5 MW en exploitation

Montréal (Québec), le 28 juin 2012 – Boralex inc. (« Boralex » ou la « Société ») annonce la conclusion d'une série de transactions au terme de laquelle elle se porte acquéreur, par le biais de sa filiale Boralex Europe S.A., d'un parc éolien de 34,5 MW en exploitation (« St-Patrick »), acquis de AES Corporation, ainsi que de trois projets éoliens complètement autorisés représentant 56 MW de puissance installée (les « Projets en développement »), acquis de InnoVent SAS, pour un montant d'environ 45 M\$ CA (34 M€). Le parc St-Patrick et les Projets en développement sont situés dans les régions Nord – Pas-de-Calais et Picardie, renforçant ainsi la présence de la Société dans ces régions.

De plus, Boralex a conclu une entente de développement avec InnoVent, une société française spécialisée dans le développement de projets éoliens. Cette entente de cinq ans procurera à Boralex des options visant l'acquisition de 130 MW additionnels de projets éoliens présentement en développement en France.

« Avec cette acquisition, Boralex franchit le cap des 500 MW en exploitation, dont une puissance éolienne installée à près de 200 MW en France. En outre, cette acquisition a également permis à Cube de compléter son engagement financier initial bien avant l'échéance de décembre 2012. Notre équipe de développement européenne est maintenant à pied d'œuvre afin d'entreprendre la finalisation du développement des projets que nous venons d'acquérir », a indiqué Patrick Lemaire, président et chef de la direction de Boralex.

Au terme de cette acquisition, la participation de Cube Infrastructure Fund se situe à environ 25 % dans Boralex Europe S.A.

Le parc St-Patrick a été mis en service entre juillet 2009 et février 2010. La totalité de l'énergie produite est vendue à Électricité de France en vertu de contrats à long terme expirant en 2024 et 2025. Quant aux mises en service commerciales des Projets en développement, celles-ci sont prévues au cours du second semestre de 2013.

Boralex a été conseillée par les cabinets juridiques K&L Gates, LLP à New York et Paris, ainsi que par Volta Avocats à Paris.

À propos de Boralex

Boralex est une société productrice d'électricité vouée au développement et à l'exploitation de sites de production d'énergie renouvelable. À l'heure actuelle, la Société exploite une base d'actifs totalisant une puissance installée de 500 MW au Canada, dans le nord-est des États-Unis et en France. De plus, Boralex est engagée, seule ou avec des partenaires canadiens et européen, dans des projets énergétiques en développement représentant plus de 525 MW additionnels. Employant plus de 200 personnes, Boralex se distingue par son expertise diversifiée et sa solide expérience dans quatre types de production d'énergie – éolienne, hydroélectrique, thermique et plus récemment, solaire. Les actions et les débetures convertibles de Boralex se négocient à la Bourse de Toronto sous le symbole BLX et BLX.DB respectivement. Pour de plus amples renseignements, visitez www.boralex.com ou www.sedar.com.

– 30 –

Pour de plus amples renseignements :

Médias

Andréan Gagné
Conseillère en communication
Boralex inc.
514 985-1353
andrea.gagne@boralex.com

Investisseurs

Marc Jasmin
Relations investisseurs
Boralex inc.
514 284-9868
marc.jasmin@boralex.com